

Municipales 2026 : Faire des solidarités la boussole de l'action municipale

Paris, le 5 février 2026 - À l'approche des élections municipales 2026, Nexem alerte sur l'urgence de sécuriser les financements des solidarités locales. La principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire publie un plaidoyer à destination des futurs élus municipaux et intercommunaux pour rappeler une réalité trop souvent invisibilisée : alors que les communes sont en première ligne des solidarités, les moyens financiers ne sont pas à la hauteur des besoins humains.

RECONNAÎTRE LES SOLIDARITÉS COMME UN ENJEU MUNICIPAL À PART ENTIÈRE

11 000
établissements
et services

365 000
salariés

Accompagnement des enfants en danger, des majeurs protégés, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des personnes en situation d'exclusion sociale ou de grande précarité : ces réalités se vivent d'abord dans les communes. Pourtant, **les solidarités et leur mise en œuvre restent encore trop souvent perçues en dehors du périmètre de l'action municipale, renvoyées à d'autres niveaux de décideurs et financeurs publics** – et notamment les départements.

Dans ce contexte, Nexem publie un plaidoyer et propose aux communes de nouer **un partenariat local avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux**, en les associant systématiquement aux diagnostics territoriaux, aux politiques locales et aux décisions qui impactent directement les parcours de vie des publics les plus vulnérables.

« Les solidarités ne sont pas une variable d'ajustement des politiques municipales. Elles sont au cœur de la vie des communes. Derrière chaque décision budgétaire, il y a des publics vulnérables à accompagner et des professionnels à soutenir. À l'approche des élections municipales, Nexem appelle les futurs maires à faire des solidarités un enjeu politique majeur, doté de moyens et coconstruit avec les acteurs de terrain. »

Alain Raoul, président de Nexem

Télécharger le plaidoyer « Faire des solidarités la boussole de l'action municipale »

Contacts presse

Nexem : Claire Picou / 06 08 08 51 75 / c.picou@nexem.fr

Agence Bona fidé : Edgar Borrits / 06 51 37 83 59 / eborrits@bonafide.paris



Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente plus de **11 000 établissements et services** employant **365 000 professionnels** dans cinq champs d'activité : **le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.**

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, **au service d'une société inclusive.**

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Bluesky](#) ; [Instagram](#)

11 000
établissements
et services

365 000
salariés